

16 OCTOBRE 2021 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE – CLOTURE DU 127ÈME CONGRÈS NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

[Télécharger le .pdf](#)

Monsieur le ministre de l'Intérieur,
Madame la ministre des Sports,
Monsieur le président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, cher Grégory ALLIONE, merci pour vos mots, votre engagement.
Mesdames et Messieurs les députés,
Mesdames et Messieurs les sénateurs,
Madame la présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône chère Martine VASSAL,
Monsieur le maire de Marseille, cher Benoît PAYAN,
Monsieur le vice-président du Conseil régional, cher François DE CANSON,
Monsieur le président de la conférence nationale des services d'incendie et de secours, cher Olivier RICHEFOU,
Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents des Conseils d'administration des services d'incendie et de secours,
Monsieur le Préfet de région,
Monsieur le Directeur Général de l'Agence régionale de santé,
Madame la Préfète de police des Bouches-du-Rhône,
Monsieur le Directeur Général de la sécurité civile et de la gestion des crises,
Amiral,
Commandant de bataillon du marin pompiers de Marseille,
Madame et messieurs les directeurs départementaux des services d'incendie et de secours,
Mesdames et Messieurs les Présidents des Unions départementales des sapeurs-pompiers, Officiers, Sous-Officiers, Caporaux, Sapeurs de France et même du monde, présents aujourd'hui,
Chères familles,
Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux, au-delà des sujets éminemment importants que nous allons évoquer tout de suite, mais très heureux d'être parmi vous aujourd'hui et d'avoir durant ces dernières heures traversé des allées où se retrouvent ensemble sapeurs-pompiers, marins pompiers, personnels de sécurité civile, cadets, jeunes sapeurs-pompiers, personnels administratifs, l'ensemble des partenaires aussi de la prévention, services de l'Etat, des régions, des départements, nos communes, les associations, les entreprises, les familles, l'ensemble des bénévoles que vous avez évoqués, tous unis avec une même volonté : celle de l'engagement, du travail bien fait, du respect des valeurs qui nous unissent, et de la protection. Merci d'offrir ce visage, merci de ce Congrès et de cette unité que toutes et tous, ensemble, vous avez su montrer.

Au-delà de cette présence aujourd'hui à vos côtés, je voulais, Président, vous féliciter pour votre réélection hier, vous l'avez évoqué en finissant votre propos. Bravo pour la confiance renouvelée et le travail qui va se poursuivre ainsi. J'ai, pour ma part, le sentiment que depuis plus de 4 ans et demi, nous ne nous sommes jamais quittés.

A chaque fois, en effet, qu'une catastrophe a frappé le pays, à chaque fois que tout semblait s'effondrer, vous avez répondu présent.

Ce fut dès septembre 2017 l'ouragan Irma qui frappa les Antilles.

Ce furent les inondations dans l'Aude, la tempête Alex dans les Alpes Maritimes, plus récemment et à une moindre échelle les pluies dans les Bouches-du-Rhône.

Ce fut bien sûr l'incendie de Notre-Dame de Paris où la brigade de Sapeurs-Pompiers sauva ce joyau du

patrimoine mondial, les feux aussi de forêts comme cet été dans le Var et dans les Bouches-du-Rhône et les terribles feux de l'été 2017.

Je n'oublie pas, bien sûr aussi toutes vos mobilisations du quotidien et vous avez rappelé des événements dont en effet le chemin des jours et des semaines ne doit pour autant pas nous éloigner, la gravité des morsures parfois subies. A chaque crise, à chaque coup dur, vous étiez là.

Je n'oublie pas votre mobilisation décisive contre la pandémie. Sans vous qui, à ma demande, vous êtes engagés pour tester, mesurer puis vacciner, nous n'en saurions pas là. Tester, et je le dis ici à Marseille, nous en parlions encore Monsieur le maire, dans un endroit où vous avez su main dans la main, dans vos responsabilités locales, aux côtés de l'amiral, mettre en place des initiatives extraordinairement innovantes pour tester les eaux usées, être aux avant-postes de l'application des innovations scientifiques et permettre de mieux maîtriser l'épidémie et vacciner parce qu'en effet, partout en France, dans les centres de vaccination, à travers des initiatives qui ont accompagné le Tour de France et plusieurs autres, vous avez vacciné. Vos soignants ont formé et vous avez vacciné. Merci infiniment pour ce déploiement exceptionnel et pour votre efficacité. Merci à vous.

Oui, vous êtes toujours là, prêts à risquer jusqu'à votre vie pour sauver celles des autres. Et je veux ici saluer la mémoire de Guillaume BEAUVAIS, Bruno KOHLUBER, Jean-Claude MICHAU, Laurent DELBREIL, Mataitaura NAILI, Jean-Paul ACCOLAS, Bryan RIMBAUT, Pascal DOLAT, Justin ALMEIDA, Bruno CALLARD et Pierre-François BONNARD, décédés en service ces douze derniers mois. J'ai également une pensée pour le sapeur Loïc MILLO porté disparu depuis octobre 2020 et les intempéries qui ont meurtri les Alpes Maritime. Nous ne les oublions pas, et nous ne les oublierons pas, et je n'oublie pas que ces héros morts en cette année laissent 20 orphelins sans père ou mère, qui rejoignent les 1 500 pupilles qui sont les enfants de la République et que nous continuerons de protéger. Aujourd'hui, je sais que chacune et chacun d'entre vous pensent à eux.

Cet engagement, votre engagement nous oblige.

Il oblige la Nation à vous assurer une reconnaissance, des conditions de travail à la hauteur du temps donné et des sacrifices consentis.

C'est pourquoi, depuis quatre ans et demi, je me suis, avec l'ensemble du Gouvernement et en premier lieu les ministres de l'Intérieur successifs, mobilisé avec force pour la grande famille des sapeurs-pompiers.

Je ne veux pas ici faire le bilan de l'action menée, Monsieur le Président, vous avez rappelé beaucoup de choses importantes qui ont été faites, construites avec vous-même, avec l'ensemble du collectif que vous portez, avec les parlementaires ici présents qui n'ont cessé de se mobiliser.

Dès juillet 2017, nous avons annoncé des investissements historiques pour renforcer les moyens de la sécurité civile, 3 avions polyvalents de type Dash seront livrés dans les deux prochaines années.

En juillet 2018, un plan pour garantir l'avenir de notre modèle de volontariat a été décidé autour de 37 mesures visant à consolider le modèle altruiste et diversifier le recrutement et fidéliser les volontaires. Surtout, nous avons très tôt lancé un travail au long cours avec le député Fabien MATRAS et porté par le ministre de l'Intérieur, avec votre fédération, cher Grégory ALLIONE, pour élaborer une loi fondatrice pour notre modèle de sécurité civile.

Oui, nous y sommes.

Le texte visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels vient d'être adopté en commission mixte paritaire. Il sera soumis au vote des deux chambres dans les prochaines semaines et promulgué dans la foulée.

Pour vous, pour la grande famille des sapeurs-pompiers, c'est une révolution qui enfin peut s'engager. Alors ici, je veux vous remercier, Président, et je veux remercier Monsieur le ministre et l'ensemble de ses services, et je veux remercier nos parlementaires ici présents, députés et sénateurs, qui ont porté ce texte, qui l'ont enrichi, aux côtés du député particulièrement engagé et qui a donné son nom à cette PPL qui va devenir en effet un texte de loi. Merci à toutes et tous de vos efforts, de votre engagement, nous allons maintenant le parachever. Et donc, bravo à vous tous !

Alors. ce texte tranche d'abord deux sujets historiques. Vous les avez rappelés. Je veux ici. comme on le

dit chez vous, aller droit au but.

Premier sujet : les carences ambulancières.

Nos concitoyens ne le savent pas toujours, en tout cas pas assez, mais les sapeurs-pompiers sont souvent, trop souvent, sollicités par les services hospitaliers d'urgence pour assurer le transport de malades quand aucune ambulance privée n'est disponible. C'est une réalité qui est aussi la conséquence de difficultés d'organisation de nos soins sur le territoire. Parce que vous êtes des femmes et des hommes de devoir, vous assurez la mission, toujours, même quand aucun caractère d'urgence n'est établi.

Le problème, c'est que cette situation réduit vos capacités d'action en cas de catastrophe : quand 80% des missions sont consacrées au secours des personnes, c'est moins de temps pour agir contre les urgences absolues comme les accidents graves, les feux, les catastrophes naturelles ou technologiques.

Le problème, c'est aussi que cette mission n'est pas rémunérée à hauteur de ce qu'elle coûte aux Services Départementaux d'Incendie et de Secours.

Nous avons donc décidé de regarder le sujet en face.

D'abord et avant toute chose, c'est un des éléments importants de la réorganisation de notre offre de santé sur le territoire. Sujet profond qui a été abordé par le Ségur, qui n'est pas qu'un sujet hospitalier, nous le savons, mais qui est celui de la réorganisation de notre offre de santé, des réponses d'urgence en ville et à l'hôpital. Le ministre poursuit les travaux, territoire par territoire, et je veux là aussi vraiment saluer nos élus. Nous sommes en train d'améliorer les choses pour répondre évidemment à cette demande et cette pression, car c'est la désorganisation qui crée les phénomènes que j'évoquais. Ensuite, le texte de loi va permettre de définir précisément la carence hospitalière, ce qui est une avancée majeure : plus d'abus possible, juste l'incontournable. Et la possibilité pour les sapeurs-pompiers de temporiser pour ces interventions quand survient une urgence absolue.

Ce travail de définition permettra, sur le terrain, de parachever une organisation dont la bonne maille, nous le savons, est départementale, en lien avec les SDIS, avec aussi une responsabilité toute particulière de nos départements, et je les remercie en la matière pour leur implication.

Ensuite, le texte de loi fait en sorte que les sapeurs-pompiers soient justement rémunérés pour cette mission. Je vous annonce ce matin que le remboursement des carences sera significativement rehaussé ; il est actuellement de 124 euros. Il ira jusqu'à au moins 200 euros.

Cette revalorisation ne sera pas la seule réponse : l'objectif est aussi que le nombre de carences se réduise en mettant en œuvre une réforme de la garde ambulancière.

Cette réforme a été préparée par le Gouvernement en lien avec la profession des transporteurs sanitaires ; elle doit maintenant être concertée avec les départements et vos structures départementales ; elle s'appliquera partout avant l'été prochain.

Le second sujet, qui est depuis longtemps au cœur de vos discussions avec l'Etat : c'est le fameux numéro unique d'urgence.

Ce sujet, je crois que je n'ai pas besoin de le recontextualiser, vous l'avez assez bien fait, y compris avec des formules assez imagées, cher Président.

La question est ancienne : faut-il regrouper tous les numéros d'urgence pour davantage d'efficacité comme beaucoup de nos voisins ? Si oui, comment l'organiser ? J'ai écouté chacun avec beaucoup de respect et je le dis aussi parce que notre volonté est d'avoir une France unie, d'avoir des sapeurs-pompiers, des soignants, des urgentistes qui travaillent main dans la main pour l'efficacité de nos territoires. Et notre seul objectif est l'amélioration de la prise en charge des victimes. Ensemble. « Rouges » et « Blancs », si vous m'autorisez cette formule. Pour trancher les débats qui durent depuis des années autour de la bonne organisation, et je le dis parce qu'on sait les désaccords et j'ai beaucoup de respect pour toutes celles et ceux qui, avec la même foi, le même engagement, portent ces messages. Je crois que la loi permet une avancée majeure en ce qu'elle permet d'avancer sur le chemin du pragmatisme, c'est-à-dire utiliser cette voie qui a fait l'unanimité, celle de l'expérimentation. Concrètement, seront mises en place dans une zone de défense - en quelque sorte une grande région qui correspond au commandement ainsi défini- dès l'année prochaine trois types de plateformes

regroupant selon diverses modalités numéro d'urgence et permanence des soins.

Temps de réponse, qualité d'accompagnement des usagers, prises en charge des victimes, prise d'un premier appel au titre du dé-bruitage et bascule vers une plateforme d'envoi des moyens : nous évaluerons méthodiquement au bout de deux ans quelle est la solution la plus efficace.

Et donc, ce texte correspond totalement - et c'est le fruit de votre travail, donc je le complimente aisément parce que ça n'est pas le mien - mais il correspond à ce que je porte et ce en quoi je crois. C'est-à-dire dans notre pays qui adore les débats théoriques et les confrontations de principes, essayer d'utiliser le chemin du pragmatisme et de l'évaluation et de se dire on va regarder toutes les options et nous allons mesurer laquelle est la plus efficace. Et peut-être d'ailleurs que nous inventerons collectivement une solution à laquelle nous n'avions pas initialement pensé, mais qui sera le fruit des pratiques de cette expérimentation.

Ce que je vous décris là est le fruit de votre travail, c'est écrit noir sur blanc dans la loi, ce sera donc mis en œuvre dès le début de l'année qui vient.

Il est temps, dans l'intérêt des victimes et de nos compatriotes, d'aller de l'avant.

Parce que c'est bien cela, au fond, le sujet primordial. Se projeter vers l'avenir. Nous protéger face au nombre de risques qui est en train de se dessiner sous nos yeux.

Vous le savez mieux que personne : nous vivons en effet une accélération des crises et des catastrophes. Et c'est pour ça que dès le début, j'ai voulu être à vos côtés. D'abord parce que c'est le respect que, je crois, la Nation doit à celles et ceux qui s'engagent pour elle, prennent tous les risques pour protéger et sauver. Mais c'est parce que vous portez un engagement et des métiers qui sont au cœur des transformations que nous sommes en train de vivre : les pandémies, les inondations, le feu, le terrorisme, le risque NRBC, etc. etc.

Au fond, nous sommes en train, collectivement, de vivre une révolution de nos vulnérabilités. Tous nos compatriotes en ont fait l'expérience durant la crise que nous venons de vivre.

Mais vous, vous le savez. Parce que vous le voyez chaque jour sur le terrain. Vous êtes confrontés et exposés depuis tant et tant d'années à tous les risques qui émergent : humains, naturels, techniques et technologiques, chimiques, etc.

Cette révolution des risques, nous avons un immense travail pour la prévenir, et vous êtes des acteurs de cette prévention.

Mais pour faire face à des menaces de plus en plus nombreuses, parfois simultanées, très sophistiquées pour les uns et conséquences de changements et de bouleversements pour partie inéluctable pour les autres. Nous allons dans les années à venir, et ce mouvement a déjà commencé, à avoir plus que jamais besoin d'un modèle de sécurité civile robuste.

Oui, ce que nous avons collectivement commencé à faire, et ce que nous allons ensemble poursuivre, c'est bien de continuer de penser et de parachever le modèle, la doctrine, la capacité à répondre à ces transformations. C'est cela que nous avons à construire ensemble. C'est l'immense défi de nos générations. Défi je le disais, mais c'est aussi une chance.

Alors, toujours sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur qui a l'expertise et l'expérience indispensables. Mais en rassemblant l'ensemble des acteurs comme nous avons su le faire durant la pandémie, comme j'en ai vu la démonstration ce matin, dans un esprit de France Unie, nous allons avancer dans cette direction.

L'Etat d'abord, doit prendre toute sa part : c'est le premier pilier.

J'ai annoncé il y a quelques semaines que le ministre de l'Intérieur porterait une grande loi de programmation.

Et comme le ministre me l'a lui-même proposé, je souhaite que cette loi ne soit pas seulement une loi de programmation de la sécurité intérieure, mais bien une loi de programmation des sécurités, qui inclura donc la sécurité civile, qui doit être un pilier à part entière des sécurités de notre pays.

Non pas la cinquième roue, non pas un parent pauvre, non.

Un projet au cœur du ministère, un projet au cœur des sécurités telles que nous devons les penser pour la Nation. Ce sera fait et ce sera au cœur de la loi de programmation.

Le renouvellement de l'ensemble de la flotte des hélicoptères de la sécurité civile, dont la sollicitation

est permanente sera engagé par ce texte. L'ensemble des moyens, des capacités seront posés dans une stratégie de programmation, comme nous le faisons avec nos armées, ce qui permettra aussi, à travers ce travail capacitaire, de structurer les filières industrielles et de permettre aux TPE, aux PME, aux entreprises de taille intermédiaire et aux grands groupes français qui travaillent avec vous, et permettent sur nos territoires, de créer et de développer de l'emploi industriel et de services, d'avoir de la visibilité sur nos politiques d'innovation, d'investissement et d'achats publics. Cette loi doit nous permettre de structurer ainsi des filières à vos côtés. Sans attendre deux hélicoptères supplémentaires seront commandés pour l'année prochaine.

Les sujets du pacte capacitaire, de la modernisation de nos infrastructures, de notre organisation de gestion des crises seront également abordés dans cette grande loi de programmation. Le sujet aussi des carrières, et l'ensemble des sujets qui relèvent d'une programmation comme il se doit.

Nous investissons aussi, comme le prévoit la proposition de loi MATRAS, dans les systèmes d'information des populations en cas de catastrophe naturelle ou technologique, ce qu'on appelle – pardon de cet anglicisme - le « cell broadcast », ayant appris ainsi, en particulier de la catastrophe de Lubrizol. Mais nous allons continuer d'investir, d'innover, là aussi en la matière, et je veux féliciter à la fois le travail fait par le Ministère de l'Intérieur, sous votre autorité Monsieur le directeur général, le travail interministériel piloté, et le travail fait par les Sapeurs-Pompiers, les associations, les entreprises, pour innover en la matière et améliorer notre réponse technologique, nos systèmes d'information, la connexion, la connaissance sur le terrain pour à chaque fois permettre de mieux prévenir, mieux alerter, gagner du temps dans la bataille, car vous le savez mieux que moi, c'est ce qui est vital.

Et parce que les catastrophes ne s'arrêtent pas aux frontières nationales, je souhaite aussi que cette loi se construise avec une vision européenne.

Européens, nous le sommes dans l'urgence quand il s'agit d'être solidaire, et vous l'avez formidablement démontré, encore une fois l'été dernier, par l'envoi de formations militaires, de Canadiens de la Sécurité civile, d'équipes dédiées pour porter secours à nos voisins frappés par des feux géants, partout en Méditerranée, de la rive Nord à la rive Sud. Vous avez été présents aux côtés de nos amis qui étaient dans le désarroi, et je tiens à vous en remercier et à vous en féliciter. C'est une fierté de la France. Vous l'avez vécu comme un devoir mais vous l'avez fait malgré les sollicitations quotidiennes, en plus de celle-ci. Je peux vous le dire : ni les Grecs, ni les Italiens, ni les Espagnols, ni les Algériens ne l'oublieront. Merci à vous.

Mais Européens, nous devons l'être aussi pour investir et pour préparer l'avenir. J'ai demandé au Gouvernement que le sujet de la sécurité civile soit l'un des grands sujets que la France abordera sous sa présidence de l'Union européenne l'année prochaine.

Vous le savez, dès le discours de la Sorbonne, la sécurité civile a fait partie des priorités que je portais pour l'Europe. Dès le discours de la Sorbonne, j'ai souhaité porter cette ambition européenne en prenant des engagements et nous avons commencé à les déployer, à en faire une réalité.

Dans le cadre de la montée en puissance du plan « Rescue » de l'Union européenne, la base aérienne de Nîmes a vocation à accueillir une flotte européenne de sécurité civile. À Nîmes, ce sera la base avancée des moyens européens, mais aussi, demain, des capacités supplémentaires que nous pourrons accrocher sur cette base, dans le cadre de cette volonté européenne de structurer notre ambition de protection et de sécurité civile. Grâce à l'engagement du préfet THIRION, deux avions sont d'ores et déjà financés à 90% par l'Union européenne et les discussions se poursuivent pour l'acquisition de deux hélicoptères lourds.

Nous avons commencé, nous continuons et nous parachèverons sous présidence française cet effort, avec des initiatives nouvelles, capacitaires, humaines et de formation pour faire véritablement de ce pilier un pilier européen.

L'État donc avec cette vision, ce texte de loi, des investissements et une ambition européenne.

Le second pilier du modèle français de sécurité civile à horizon 2030, c'est bien sûr vous, sapeurs-

pompiers, militaires comme civils, professionnels comme volontaires, vous, les 250 000 femmes et hommes qui tenez le pays debout.

Une des tâches majeures que nous avons devant nous est de faire en sorte de rendre cet engagement plus attractif. Evidemment, quand je parle de ce collectif humain, je n'oublie pas non plus le personnel administratif et technique qui fait, si je puis dire ainsi, tourner nos casernes, qui vous permet au quotidien de fonctionner.

Cet horizon 2030 de la Sécurité civile, ce deuxième pilier, les femmes et les hommes, cela passe par une série de transformations, des missions, de l'accompagnement, de la reconnaissance.

Nous le ferons d'abord, vous l'avez évoqué, Président, en vous permettant de prodiguer des soins.

Quelle absurdité ! Quelle absurdité que d'interdire aux sapeurs-pompiers de prodiguer des soins alors qu'ils sont souvent les seuls personnels présents sur site quand une catastrophe intervient.

L'enseignement que nous tirons tous - et je peux vous le dire, ce fut à chaque fois mon expérience - c'est que ce qui paraît lent, lourd, qui est fait de règles, de chicayas du quotidien, est d'un seul coup balayé quand la crise est là. Ayez eu une inondation - on s'en souvient, Monsieur le préfet ; ayez malheureusement un attentat terroriste ; ayez une attaque, un drame, des feux ou la pandémie, face à la pression des événements, tout se comprime et les choses se font. Ce que nous devons réussir pour notre pays, c'est d'avoir la même capacité d'organisation, au fond le même bon sens que celui que nous retrouvons en situation de crise. Une doctrine simple, une responsabilité qui est prise sur le terrain par le commandement de proximité, une doctrine d'emploi pragmatique et des compétences utilisées sur le terrain conformes à la réalité. C'est cela ce vers quoi nous devons tendre. La loi va nous permettre d'avancer en la matière.

C'est pourquoi la proposition de la loi Matras autorise les sapeurs-pompiers à prodiguer des soins. Et je m'engage à préciser avant la fin de l'année par un décret du Gouvernement la manière dont les sapeurs-pompiers pourront mettre en œuvre les 12 gestes techniques de secourisme et de soins.

Je veux, en disant cela, rendre hommage comme vous l'avez fait à vos équipes de santé et à vos soignants. Bravo à vous toutes et tous. Vos services de santé : soignants, infirmiers, infirmières, secouristes sont d'une qualité remarquable. Nous avons pu le voir. Ils ont su former beaucoup et au-delà des pompiers, ils ont été présents au rendez-vous et ils continueront de l'être dans ces missions ainsi reconnues.

Au-delà de cela, nous ferons cette avancée et bâtirons cet horizon en permettant aux sapeurs-pompiers de bénéficier de plus de reconnaissance et de protection.

La reconnaissance, d'abord.

La reconnaissance, c'est important et je le dis avec beaucoup de sérieux. D'abord parce que je pense que quand on s'engage, quand on a parfois des émoluments modestes, et vous avez rappelé la situation actuelle, ça ne veut pas dire qu'elle doit être pérennisée, je vais y revenir, il y a une chose qui est importante, c'est la considération et la reconnaissance. C'est le début et je sais que pour beaucoup, vous toutes et tous qui êtes des patriotes, des engagés, cette reconnaissance de la Nation est un point essentiel.

Rien ne justifiait que les sapeurs-pompiers soient moins distingués par les ordres nationaux que nos policiers, nos gendarmes. C'est pourquoi j'ai décidé suite à nos échanges que les contingents de nominations dans l'ordre national de la légion d'honneur et de l'ordre national du mérite seraient ainsi augmentés par juste reconnaissance de votre contribution, des risques pris et de vos engagements.

Par ailleurs, parce que la reconnaissance symbolique forte de la Nation n'empêche pas de regarder avec pragmatisme les autres sujets - je vous ai entendu, Président, votre ministre de l'Intérieur s'est aussi fait entendre et a porté votre voix - nous avons donc ainsi décidé de supprimer la surcotisation salariale sur la prime au feu, ce qui représentera un gain mensuel moyen d'environ 45 euros. Cette décision sera portée dans le cadre du PLFSS.

A côté de la reconnaissance, il y a la protection. Là aussi, vous l'avez évoqué, la protection au quotidien, et il était important que le ministre de l'Intérieur, avec le garde des Sceaux, puissent inclure en effet l'ensemble des sapeurs-pompiers dans le collectif ainsi protégé par les caméras, caméras embarquées,

qu'elles soient par les personnels ou par les véhicules, et aux côtés de nos policiers et de nos gendarmes, vous serez ainsi dûment protégés, vous en avez rappelé l'importance. C'était légitime. Ce sera ainsi fait dans le cadre du texte de loi.

Mais au-delà de la protection, c'est aussi de pouvoir protéger vos familles face aux risques pris. C'est pourquoi, comme nous l'avons souhaité, la qualité de pupille de la République sera désormais reconnue pour les enfants de sapeurs-pompiers tués dans l'exercice de leurs fonctions. Ce statut sera créé, reconnu, financé, et ainsi l'Etat s'occupera de tous les orphelins, de tous les pupilles jusqu'à leurs 21 ans.

Enfin, nous rendrons plus attractif l'engagement comme sapeur-pompier en valorisant mieux le volontariat. Comme vous l'avez rappelé, je crois en l'engagement. En ces 197 000 Françaises et Français qui, librement, prennent sur leur temps familial, sur leur temps libre, sacrifient un peu de leur carrière, parfois beaucoup de leur carrière, pour sauver la vie des autres. Au fond, ni professionnels, ni bénévoles, partie intégrante de la famille, dans cet esprit que vous portez et que je salue, de ne rien distinguer, de ne rien diviser. J'ai envie de dire : juste là, présents au devoir.

C'est pour cela que dès le début du quinquennat, j'ai alerté la Commission européenne pour que la directive temps de travail ne menace pas ce modèle. Je vais être clair. Cette directive, pour nous, est un problème. Elle est un problème pour ce modèle d'engagement, elle est un problème pour nos armées. Je l'ai dit et à ce titre sur ce sujet, nous nous y opposons. Quand on s'oppose à un texte, ça ne suppose pas d'être complètement démagogue et de vouloir fouler aux pieds les lois que nous avons librement consenties, donc j'essaie d'être cohérent avec moi-même. Je me bats en Européen, en convictions. Nous nous défendons devant les cours légitimes parce que nous les avons souverainement décidées et nous nous battons pour modifier les textes européens aussi auprès de la Commission européenne. Je l'ai porté à l'été dernier auprès de la Présidente de la Commission et la présidence française de l'Union européenne au premier semestre 2022 sera l'occasion d'engager une initiative pour promouvoir cet engagement citoyen qui fait notre fierté et aller au bout des clarifications que ce texte impose.

Au-delà de cette mesure et du plan mis en œuvre depuis trois ans, nous avons décidé : d'abord d'étendre la nouvelle prime de fidélisation et de reconnaissance à tous ceux qui ont plus de 15 ans de service, contre 20 années actuellement. Le ministre de l'Intérieur engagera ce chantier, ainsi Monsieur le président que celui de la revalorisation de la NPFR. Il s'agit là d'un effort légitime de la Nation pour ceux qui veillent sur elle. Des discussions seront ainsi ouvertes et quant à la retraite, elle prendra en compte évidemment l'ensemble de ces modifications dans les carrières futures, mais le travail sera repris et il sera repris en intégrant ce que vous aviez porté sur le projet initial. C'est indispensable et c'est justice pour tous, quel que soit le statut.

Des discussions s'engageront avec les collectivités, et notamment avec les départements, dès le début du mois de novembre pour déboucher rapidement sur le point de la prime de fidélisation, sa reconnaissance et l'ensemble de ces chantiers. Et je veux ici dire combien nous savons pouvoir compter sur l'engagement des SDIS, de leur Conseil d'administration, merci Président, pour toute la mobilisation, pour tout le travail ; Madame la présidente, vous avez été saluée tout à l'heure ici, d'abord merci de nous accueillir, mais je veux vraiment remercier l'ensemble des SDIS, de leur Conseil d'administration de toutes les équipes. Vous êtes d'indéfectibles soutiens, des engagés aussi dans ce combat et sur toutes ces tâches et donc, dès le mois de novembre, la concertation s'engagera sur ce sujet, mais merci plus largement.

Nous avons ensuite décidé de permettre le don de jours de congé au bénéfice des sapeurs-pompiers volontaires. Décision importante, voulue, portée, désormais décidée et actée.

Le troisième pilier de notre modèle de sécurité civile pour demain : ce sont les citoyennes et les citoyens.

Oui ! Notre modèle de sécurité civile sur les décennies qui viennent ne se fera pas sans que l'ensemble de nos compatriotes, la Nation tout entière, soit partie prenante de ce projet. Et ça, vous le savez déjà, vous l'avez déjà intégré dans vos valeurs, dans votre organisation et je vous en remercie. Par ce modèle

unique extraordinaire de nos cadets, de nos jeunes sapeurs-pompiers, et je veux ici avoir un mot particulier pour les encadrants, les formateurs, les sous-officiers et officiers engagés dans ces tâches essentielles qui permettent à nos jeunes de connaître l'engagement dès leurs premières années, de trouver aussi des structures où on leur enseigne des valeurs, de la discipline, un cadre, et qui leur permettent de devenir pleinement citoyennes et citoyens. Merci pour cela et pour ces initiatives. C'est un socle essentiel à la Nation.

Pour ce faire, je vous ai entendu, Président, sur deux chantiers que nous allons lancer. Le premier : permettre que nos jeunes sapeurs-pompiers, mais aussi nos cadets, puissent avoir un système d'équivalence dans le parcours que nous avons prévu pour le SMI. Je demande que le ministre de l'Intérieur, le ministre des Armées, le ministre de l'Éducation nationale puissent conduire ce chantier, c'est essentiel et c'est une juste reconnaissance du temps passé par nos jeunes.

Ensuite, permettre que la formation des sous-officiers comme des officiers puisse s'intégrer pleinement à la formation plus large des cadres de la Nation. Merci d'avoir vous-mêmes demandé que l'École nationale des officiers de sapeurs-pompiers, mais plus largement que le système de formation puisse s'intégrer à l'INSP. Je dois vous dire, généralement - le ministre peut en témoigner - on a plutôt des volontés d'irréductibilité. Avoir des gens qui me disent : « Nous avons envie d'en être, d'être au cœur du projet ». Merci, en avant, on y va.

Mais vous avez donc eu l'intuition, bien avant beaucoup d'autres, que vos missions se construisaient en faisant comprendre à nos jeunes, à leurs parents, à tous nos citoyens, l'importance de ce que vous portez.

Quand je disais que le troisième pilier de notre modèle de sécurité civile était nos compatriotes, c'est bien que je crois profondément, face à cette mutation de nos grands risques, face à la généralisation de nos vulnérabilités, je crois dans une société de vigilance. Vous m'avez déjà entendu employer ce terme face à la menace terroriste, et nos sapeurs-pompiers comme nos policiers, nos gendarmes et nos militaires, face à ce risque, ont besoin de nos concitoyens qui sont en quelque sorte les premières vigies, les premiers à signaler, les premiers à participer à la prévention de ce risque. Mais c'est vrai pour tous les risques auxquels vous êtes confrontés. Je suis convaincu que des milliers de décès pourraient être évités si nos concitoyens étaient mieux sensibilisés et formés. Et donc, ce que nous devons réussir à améliorer, c'est un travail de pédagogie, d'information, de vigilance plus largement, à travers les dispositifs existants, à travers aussi des partenariats que nous devons améliorer tout spécifiquement avec l'Éducation nationale, mais également en remettant sur le devant de la scène la formation à ce qu'on appelle « les gestes qui sauvent ».

Nous avons lancé en 2018 un grand plan sur ce sujet, auquel d'ailleurs vous contribuez, avec un objectif de former 80% de la population française d'ici la fin du quinquennat.

Je vais être très clair avec vous : nous n'y sommes pas.

Alors, il y a des raisons pour cela. La pandémie est passée par là, en particulier et parce que nous le savons bien, c'est une révolution aussi culturelle qu'il faut faire. Il faut casser beaucoup de barrières, beaucoup de corporatismes, parfois des mondes qui ne se parlent pas naturellement.

Bon. Nous n'avons que trop attendu. Je veux sur ce sujet que nous puissions avancer beaucoup plus fortement. C'est pourquoi je demande au ministre de l'Intérieur, au ministre de l'Éducation nationale, à la ministre des sports, de travailler ensemble pour relancer ce chantier que je considère comme stratégique pour garantir la résilience de la Nation. Relançons ce chantier de la formation, aux gestes qui sauvent dès l'école, dès le primaire, au collège et au lycée ; et dès le primaire, je le redis ici avec force. J'ai beaucoup entendu dire, quand j'ai lancé ça en 2018, « N'allez pas embêter nos enfants en primaire, ils ne peuvent pas comprendre ça, ils ne savent pas ».

Écoutez, collectivement, nous avons comme Nation fait un choix, il y a quelques mois. On a demandé à nos enfants de porter des masques. Ils l'ont fait. Avec un civisme extraordinaire. Face à une épidémie qui les frappait si peu. Dont ils ne connaissaient pas les formes graves. Nos enfants ont été de fait pendant la pandémie des acteurs de la prévention. Ils ont su faire chaque jour des gestes qui sauvent dans le cadre du virus. Apprenons de cela collectivement : nos enfants, dès l'école primaire, savent apprendre des gestes qui sauvent.

Commençons dès ce moment-là par un travail de sensibilisation, d'éducation et de formation. Allons-y,

multiplions les initiatives et les gestes

multiplions les initiatives et les gestes.

Et à côté de cela, je veux ici encourager fortement les initiatives de formation à l'aisance aquatique et à l'apprentissage de la natation, auquel je sais, Madame la ministre des Sports, vous tenez ô combien. Nous avons vu tout à l'heure des démonstrations exemplaires avec nos sapeurs-pompiers, avec la sécurité civile, avec les associations, les équipes du ministère des Sports, nos collectivités territoriales. Avançons plus vite là aussi pour déployer des équipements, multiplier les formations et permettre également de sauver des vies.

Ce sont des milliers de vies d'enfants chaque année qui sont sacrifiées parce qu'on n'a tout simplement pas appris des gestes élémentaires, parce qu'on a juste, parfois pas appris à nager. Ce sont aussi, évidemment, des drames qu'on évite et des interventions qu'on pourrait également éviter.

Sur ce sujet donc, ce pilier que sont les citoyens, nous devons le renforcer par ce travail de formation, par ce travail d'éducation. Vous en êtes des acteurs essentiels et je sais pouvoir compter sur vous.

J'en suis convaincu, nous ne relèverons les grands défis de notre temps, qu'il s'agisse de la lutte contre le réchauffement climatique, de la lutte contre le terrorisme, de la lutte contre les catastrophes comme la pandémie, que si chacun prend sa part.

« Les gestes qui sauvent », c'est cela : conduire chaque citoyen à prendre conscience que nous sommes liés les uns aux autres, que nous partageons des valeurs, une culture, mais que nous devons de plus en plus partager aussi une culture et des savoirs en termes de protection.

Voilà, Mesdames, Messieurs, mes chers amis ce que ce matin je voulais vous dire en étant à vos côtés. Je suis convaincu que dans les années à venir, votre rôle va continuer d'aller croissant. C'est aussi pour cela qu'il fallait trancher quelques débats accumulés depuis des années, pour libérer des pesanteurs, pour faire gagner du temps, pour en quelque sorte régler des sujets qui n'avaient que trop duré. Mais au-delà de ces clarifications nécessaires, de ces investissements justes, de cette reconnaissance et de cette protection, vous l'avez compris, ce que ce matin je suis venu exprimer devant vous, c'est la conviction que vous êtes collectivement des femmes et des hommes qui portez des missions essentielles à la Nation et des missions d'avenir.

Oui, ce modèle que nous sommes en train d'écrire ensemble, ce modèle que votre ministre porte, défend - et je veux remercier le ministre de l'Intérieur pour son engagement personnel, son dévouement à vos côtés et son implication chaque jour, merci Monsieur le ministre.

Oui, ce modèle est un modèle d'avenir.

Oui, ce modèle est un modèle que nous allons développer et déployer au niveau européen, sous présidence française et au-delà pour en faire le socle de ce modèle de Sécurité civile européen.

Oui, ce modèle est un modèle qui est envié, copié et nous en sommes fiers à l'étranger jusqu'au fin fond du Pacifique. Vous avez rappelé l'Australie, car c'est un modèle de formation, d'engagement, de professionnalisme, de culture, d'intervention, inédit.

Ceci, c'est un savoir-faire.

Ceci, c'est ce que les femmes et les hommes que vous êtes avez accumulé à travers le temps. C'est notre trésor le plus précieux.

J'ai parlé d'équipements, j'ai parlé d'indemnités, j'ai parlé de statuts de formation. Mais je veux vous dire en terminant mon propos : le plus important, c'est vous.

Le plus important, c'est le savoir-faire que depuis des décennies, vous avez, face au feu, dans les événements les plus terribles accumulés, construits et transmis.

Le plus important, c'est votre culture de l'engagement, du dévouement, de la formation, de l'entraînement.

Le plus important et ce qui fait la force d'une Nation, c'est ce que vous irriguez partout sur nos territoires, ce que vous inculquez, et ce que, à travers vous, vos familles portent aussi. Parce que je sais qu'il n'y a pas d'engagement comme le vôtre, s'il n'y a pas des familles derrière qui acceptent des sacrifices du quotidien et qui parfois acceptent de porter aussi les morsures de la vie ou les drames. Je veux vraiment vous remercier du fond du cœur pour ces engagements qui ne sont jamais personnels ni individuels, mais qui sont des engagements de familles entières, partout en France, hexagonale comme

ultramarine. Vous ne cédez rien et vous continuez à le faire.

Notre trésor, c'est ce que vous êtes et ce que vous représentez.

Cette France de l'engagement qui, chaque jour, chaque nuit, ne cède rien, protège, va au feu, secourt, alors merci infiniment pour cela, vous l'avez compris : si je suis là ce matin à vos côtés, si je suis là depuis quatre ans et demi, si je continuerai d'être là, et si nous serons là dans les semaines et les mois qui viennent pour porter ces engagements, c'est bien parce que depuis tant et tant d'années, vous êtes au cœur du projet de la Nation et la tenez.

Parce qu'il y a au cœur du pacte de la République un engagement indéfectible pour protéger et secourir. Merci infiniment pour cela.

Ne cédez rien à l'esprit du temps.

Ne cédez rien à l'esprit de défaite, de division.

Ne cédez rien à ceux qui se résignent.

Continuez de vous engager, de vous battre. Vous faites parmi les plus beaux métiers du monde. Et nos Françaises et nos Français le savent.

Alors merci pour cela, merci.

La Nation sait ce qu'elle doit aux sapeurs-pompiers de France.

Vive les sapeurs-pompiers !

Vive la République et vive la France !